

Actions académiques mutualisées 2008-2009
Réunion de lancement du jeudi 2 octobre 2008
Compte -rendu, relevé de décisions

Présents :

IGEN :

- Frédéric Thollon

SDTICE :

- Jean-François Chalvet :
- Christine Trabado :

DGESCO :

- Philippe Abbo

Professeurs référents

- Isabelle Tarride - Aix-Marseille
- Bernard Galton - Caen
- Frédéric Loizeau - Clermont-Ferrand
- Marie de Flaugergues - Grenoble
- Vincent Le Mieux - Lille
- Simone Bedos - Montpellier
- Marc Neiss - Strasbourg
- Didier Blanqui - Toulouse
- David Latouche - Versailles

Interlocuteurs académiques ou correspondants -
déplacement autorisé par les instances académiques

- Bruno Milanetto - Lille
- Sylvie Darnay - Versailles
- Guy Bigolet - Versailles

Les points abordés

- [Ouverture par M. Thollon IGEN sur l'accompagnement éducatif](#)
- [Cadre de travail des actions académiques mutualisées](#)
- [Article plus value, compte rendu final](#)
- [Répartition des travaux - binôme des académies](#)
- [Démarche commune pour accompagner une ressource numérique](#)
- [Quelles interactions avec l'élève ? Portée de l'autonomie](#)
- [Scénarisation de la ressource pédagogique - maquette](#)
- [Calendrier](#)

Annexe

- [Le cahier des charges](#)

A - Accompagnement éducatif

Références

- ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF
BO n°28 du 19 juillet 2007 : <http://www.education.gouv.fr/bo/2007/28/MENE0701447C.htm>
Complément à la circulaire de préparation de la rentrée 2007 : mise en place de l'accompagnement éducatif dans les établissements de l'éducation prioritaire
- PRÉPARATION DE LA RENTRÉE 2008
BO n° 15 du 10 avril 2008 : <http://www.education.gouv.fr/bo/2008/15/MENE0800308C.htm>
- Généralisation de l'accompagnement
<http://www.education.gouv.fr/bo/2008/25/MENE0800454C.htm>

Quelques éléments d'ouverture de M. Thollon

Qu'est ce qui se cache derrière « ce travail en autonomie des élèves ». Il faut prendre cette expression dans le sens le plus large possible : à savoir autonomie dans la classe, dans le collège et au lycée, à la maison. C'est donc à rapprocher de l'accompagnement éducatif qui devient partie intégrante de la vie de l'élève, que ce soit au collège, ou dans le nouveau lycée. Il faut impérativement que les professeurs investissent ce champ au moins pour deux raisons :

- Pour des raisons d'équité tout d'abord : il n'est pas normal que l'accompagnement éducatif soit assuré par des officines privées payantes qui, finalement ne touchent que les élèves qui ont les moyens et n'ont pas forcément besoin d'accompagnement. On peut aussi se poser la question de l'efficacité d'un accompagnement éducatif se faisant de manière déconnectée avec ce qui se passe en classe. Quand je dis déconnecter, je dis sans qu'il y ait de relation étroite et construite entre les diverses personnes intervenant.
- Mais c'est aussi le moment de renforcer (je n'ose pas dire réinvestir) un champ qui est au cœur de notre métier. Initialement, le terme de « pédagogie » dérive du grec et signifie « conduire, mener, accompagner, élever ». Dans l'antiquité, le pédagogue était un esclave qui accompagnait l'enfant à l'école, lui portait ses affaires, mais aussi lui faisait réciter ses leçons et faire ses devoirs. Que cherchez-vous à faire en mettant à disposition des élèves des ressources numériques scénarisées et un moyen d'évaluer par lui-même le travail qu'il a fait ? Tout simplement à l'aider de manière individualisée dans son travail et donc, à l'aider à accéder à l'autonomie. Le professeur doit être au centre de cet accompagnement, même s'il est effectivement assuré par des tierces personnes.

Les TIC sont bien entendu un outil (parmi d'autres) permettant de mettre en place un tel accompagnement. Le choix des ressources mises à disposition des personnes intervenant doit être exemplaires (l'accompagnateur n'étant pas forcément à même de l'expertiser) et donc, de préférence, elles doivent être labellisées (SCHENE, RIP, ...). L'essentiel de votre travail doit porter sur la scénarisation de ressources existantes (vous êtes des professeurs, pas des développeurs). Vous devez renvoyer cette image à tous les enseignants afin de faire adhérer le plus grand nombre à ce message de pédagogie et non de TIC.

La tâche est immense et le centrage vos travaux cette année sur le niveau 5ème et le niveau terminale d'une part, et sur le développement des compétences des élèves dans la mise en œuvre d'une démarche scientifique ou d'une résolution de problèmes est déjà en soit un véritable challenge. Mais ce challenge vaut le coup d'être tenu, même si on ne sait pas ce que sera le lycée de demain. La démarche scientifique et la résolution de problème sont des axes fondamentaux de formation qui sont indépendants des évolutions technologiques et qui s'inscrivent dans une formation à long terme des élèves (pourquoi s'arrache-t-on nos ingénieurs pour faire n'importe quoi ?). L'acquisition de compétences dans ces domaines permettra à l'élève de devenir un citoyen ayant un esprit critique, capable de faire face aux évolutions du monde qui l'entoure.

Tout cela pour dire vous que ce que vous faites et allez faire est important pour les élèves, mais aussi pour les professeurs et je vous remercie par avance du travail que vous allez fournir, travail qui sera, j'en suis sûr, de très grande qualité.

Frédéric Thollon IGEN

B - Cadre de travail

Précision des objectifs :

- développer et généraliser les usages des TIC en accord avec les priorités ministérielles et l'IGEN
- contribuer à l'autonomie des élèves
- démontrer l'intérêt des TIC dans l'apprentissage

Quelques extraits importants du cahier des charges (annexe)

- le groupe national : rôle des différents membres

Chaque académie sera « binomée » avec une ou deux autres de façon à permettre de réels travaux mutualisés sur des thèmes communs.

- le groupe académique :

Le professeur référent est chargé de communiquer en continu sur l'avancement des travaux menés dans son académie à l'ensemble du groupe national via une liste de travail spécifique. Il s'agira d'échanger sur des documents de travail pour établir une réelle mutualisation des compétences et des idées.

D'autres informations importantes

- La réunion nationale des interlocuteurs académiques
 - o Prévues les 6 et 7 mai dans l'académie de Versailles (CIEP Sèvres)
 - o Préciser à Guy Bigolet votre réservation d'hôtel pour le 5 et pour le 6 mai.
 - o Les professeurs référents seront sollicités pour faire une présentation. En cas d'impossibilité de déplacement, un autre membre du groupe de travail académique pourra le remplacer.
- Productions - communication
 - o Un page nationale sur Educnet présentera les travaux du groupe
 - o Les productions académiques seront indexées dans edubases Physique-Chimie
 - o Les productions seront mutualisées sur Educnet pour offrir un portail unique

Les échanges : académie / académie ; académies / sdtice

Tous les échanges se feront via la liste de discussion dt-pctice afin de favoriser l'échange d'informations

Les binômes s'échangeront les documents à relire en indiquant clairement « Pour *académie* » dans le sujet du message

C - Article plus value, compte rendu final :

Dans le cadre des productions et du bilan de l'action académique mutualisée, à partir des réflexions et des expériences de terrain des groupes académiques, JF Chalvet établira une synthèse sous la forme d'un article dont le titre est à préciser.

La problématique :

« Comment les TIC permettent-elles d'aider les élèves dans leur travail en autonomie ? »

Quelques idées d'entrées :

- à partir d'expériences concrètes : démarche, ce qui favorise l'autonomie...
- notre démarche d'accompagnement de ressources numériques, Stratégie pédagogique commune
- portée de l'autonomie, influence sur l'accompagnement des ressources numériques
- des résultats d'enquêtes auprès des élèves en fonctions des différentes formes d'autonomie.
- Y a-t-il des différences entre le collège et le lycée ?
- Existe-t-il des conditions sur :
 - o Les ressources numériques,
 - o le matériel,
 - o « l'encadrement »,
 - o l'écriture des questions,
 - o l'aide et la remédiation
 - o ...
- Problématique liée aux matériels et au retour sur investissement :
 - o Alimenter les ENT,
 - o Classes mobiles
- Déclinaison au sein des plans académiques de formation
- Mise en œuvre du B2i
- Plus values liées aux élèves :
 - o motivation,
 - o plaisir,
 - o suivi individualisé de l'élève
 - o mise en activité
- Plus values liées au travail en autonomie :
 - o Etre à l'heure de son temps
- Plus values liées à la pédagogie :
 - o Pouvoir de l'image et de l'animation,
 - o Mobilisation de la ressource à tout moment,
 - o Gestion de l'hétérogénéité des élèves, Gain de temps

D - Répartition des travaux - binôme des académies

Les points suivants sont retenus par le groupe national :

- ouverture aux chapitres de la troisième et de la première S
- le choix des chapitres est laissé à la discrétion des groupes académiques
- les référents et les correspondants collège choisissent la ressource numérique adéquate, en relation avec leur groupe de travail académique, qu'ils transmettent à JF Chalvet et C Trabado afin de vérifier le cadre légal d'utilisation

Il est demandé aux professeurs référents de renseigner les tableaux ci-dessous qui seront renvoyés via la liste de diffusion, en :

- choisissant 2 ressources ou 2 leçons ou notions à accompagner.
- indiquant dans l'outil de suivi en ligne des propositions (« doodle ») les chapitres ou leçons concernées
- identifiant les ressources numériques choisies afin d'éviter les doublons.

Ces choix se feront en relation avec le groupe de travail académique

Pour le collège :

Liens pour visualiser en temps réel l'état des choix :

- [en cinquième](#) :
- [en quatrième](#)
- [en troisième](#)

	Chapitres	Ressources numériques
Aix-Marseille		
Montpellier		
Grenoble		
Strasbourg :		
Toulouse :		
Versailles		

Deux académies apparaissant sur un fond de même couleur sont en binôme.

Lycée

Liens pour visualiser en temps réel l'état des choix :

- [en première S chimie](#)
- [en première S physique](#)
- [en terminale S chimie](#)
- [en terminale S physique](#)
- [en spécialité](#)

	Chapitres ?	Paragraphe article ?
Caen		
Clermont-Ferrand		
Grenoble		
Strasbourg		
Aix-Marseille		
Lille		
Toulouse		
Versailles		

Deux académies apparaissant sur un fond de même couleur sont en binôme.

E - Démarche commune pour accompagner une ressource numérique

Première étape : Identification des ressources numériques :

- Conformité pédagogique : la ressource doit permettre de mettre en œuvre
 - o Une ou des capacités du socle commun
 - o Une ou des connaissances et savoir-faire exigible des programmes de lycée
 - o un ou des items du B2i
 - o éventuellement les thèmes de convergence

- Origine de publication :
 - o cas des sites perso : discussions avec le collègue auteur pour publication sur le site académique (en fonction des auteurs ça peut être le groupe académique ou JFC) pour obtenir leur autorisation et la pérennité de la ressource
 - o cas des ressources non francophones : le groupe décide de les considérer et de les accompagner en fonction de leur pertinence
 - o cas des logiciels RIP et des projets soutenus : Christine Trabado négociera au cas par cas un droit d'accès limité, ou mention sur l'abonnement.
 - o cas des sites institutionnels : JF Chalvet se charge de contacter les organismes correspondants pour autorisation.
 - o Cas des sites académiques : les référents ou l'interlocuteur académique ou JFC selon les cas se charge de prévenir le webmestre et l'interlocuteur de l'académie concernée.

Deuxième étape : Accompagnement

En fonction de la ressource numérique, l'accompagnement sera constitué de tous les éléments ci-dessous ou d'une partie seulement :

- Accès à la ressource numérique
- Page de présentation à destination de l'élève
 - o « paroles du prof »
 - o Objectifs identifiés et peu nombreux (capacités du socle, B2i,)
 - o Possibilité éventuelle de validation pour « passer à la suite »
- Document de travail élève pouvant être imprimé.
- Aide contextualisée pouvant prendre la forme d'un tutoriel, d'une carte heuristique ...
- Evaluation formative, questionnaire « pour s'exercer »
 - o Possibilités d'allers-retours par des renvois d'une activité à une autre en fonction de l'erreur
 - o Permettre le droit à l'erreur
 - o Affichage de la durée de réalisation par l'élève
- Evaluation sommative
 - o Jauge relative du niveau d'acquisition
 - o Valeur chiffrée /20 pas nécessaire
 - o Permettre le droit à l'erreur
- Pour aller plus loin :
 - o Ouverture à la culture scientifique
 - o Eléments d'approfondissement
- Lexique (ou lien vers un lexique existant)

Quelques indications

- Pour éviter l'effet « usine à gaz » :
 - o limiter les capacités mises en œuvre
 - o trouver un équilibre entre apprentissage et « jeux »
- Les exercices interactifs ont un champ plus large que les QCM, ils permettent de diversifier les activités, condition indispensable pour éviter la monotonie.
- La production d'exercices interactifs n'entre pas directement dans le champ des AAM, cependant nous initiions une démarche qui entrainera la production éventuelle d'exercices interactifs, production laissée à la discrétion des groupes de travail académique.
- Si une animation est présente dans le questionnaire, elle doit aider l'élève ou apporter des informations sur le cours. Elle peut simplement servir d'agrément visuel.
- Le droit à l'erreur est une nécessité car il favorise la valorisation de l'élève ainsi que sa motivation au travers l'activité réalisée

F - Quelles interactions avec l'élève ?

*Existe-t-il plusieurs formes d'autonomie ?
Quelles sont les interactions avec le travail des élèves ?*

Après discussions la ressource pédagogique doit être utilisable dans toutes les situations au cours desquelles l'élève travaille en autonomie.

Exemples de situations :

- classe divisée en 2 groupes d'activités expérimentale et informatique, permutation à la mi-séance
- accompagnement éducatif avec un accompagnateur pas nécessairement professeur de physique-chimie.
- travail hors de la classe demandé par l'enseignant : découverte d'une nouvelle notion, acquisition des capacités
- démarche personnelle, utilisation libre.

G - Scénarisation de la ressource pédagogique - maquette

Contraintes :

- éviter un patchwork de ressources pédagogiques
- proposer une interface unique
- ne pas se substituer aux éditeurs

Propositions du groupe :

Concernant les publications des productions et compte tenu du cahier des charges, le groupe a retenu les points suivants qui doivent être validés au sein des groupes de travail académiques :

- les productions seront publiées sur les sites académiques
- un doublon de ces productions sera en ligne sur Educnet

A propos des publications sur Educnet :

- le groupe national propose une maquette aux webmasters d'Educnet
- Educnet réalise la maquette
- Le groupe national alimente le contenu (via JFC)
- La ressource numérique reste publiée sur le serveur académique ou institutionnel avec toutes les recommandations nécessaires. Elle peut éventuellement être publiée sur Educnet.

H - Calendrier

Nous vous demandons de

- 1- Faire valider ce calendrier auprès du groupe de travail académique.
- 2- proposer des dates de visioconférences par binômes en concertation avec JF Chalvet

Collège

	6 oct	13 oct	20 oct	25 oct-6 nov	10 nov	17 nov	24 nov	1 déc	8 déc	15 déc	22 déc-	29 déc	5 janv	12 janv	19 janv	26 janv	2 févr	9 fév - 16	16 fév- 23	23 fev - 2	2 ars - 9mar	9 mars -	16 mars	23 mars	30 mars	6avr - 13vr	13vr - 20 avr	20 avr - 27	27 avr - 4	6 et 7 mai
	Premier chapitre													Deuxième chapitre										Article « Autonomie et TIC »						
Aix-Marseille	Choix du premier chapitre Choix de ou des ressources à communiquer à la liste Réalisation de l'accompagnement pédagogique Mise en œuvre de la démarche commune Envoi de l'accompagnement au binome Relecture par le binome Echanges via la liste Relecture et ajustements VISIOCONFERENCE 1 Dates à proposer par binomes Choix du deuxième chapitre + ressource(s)													Accompagnement Relecture - échanges- ajustement VISIOCONFERENCE 2										Réunion nationale des interlocuteurs académiques						
Montpellier																														
Grenoble																														
Strasbourg																														
Toulouse																														
Versailles																														

	6 oct	13 oct	20 oct	25 oct-6 nov	10 nov	17 nov	24 nov	1 déc	8 déc	15 déc	22 déc-	29 déc	5 janv	12 janv	19 janv	26 janv	2 févr	9 fév - 16	16 fév- 23	23 fev - 2	2 ars -	9 mars -	16 mars	23 mars	30 mars	6avr - 13vr	13vr - 20	20 avr - 27	27 avr - 4	6 et 7 mai																											
	Premier chapitre													Deuxième chapitre										Article « Autonomie et TIC »																																	
Aix-Marseille	Choix du premier chapitre Choix de ou des ressources à communiquer à la liste Réalisation de l'accompagnement pédagogique Mise en œuvre de la démarche commune Envoi de l'accompagnement au binôme Relecture par le binôme Echanges via la liste Relecture et ajustements VISIOCONFERENCE 1 Dates à proposer par binômes Choix du deuxième chapitre + ressource(s)													Accompagnement Relecture - échanges- ajustement VISIOCONFERENCE 2 Réunion nationale des interlocuteurs académiques																																											
Lille																																																									
Caen																																																									
Clermont-Ferrand																																																									
Grenoble Visio 1 : 15 janv Visio 2 : 19 mars																																																									
Strasbourg Visio 1 : 15 janv Visio 2 : 19 mars																																																									
Toulouse																																																									
Versailles																																																									

Afin d'assurer le bon déroulement des visioconférences et que ces réunions à distance soient présent en compte par les autorités académiques dans le cadre des travaux académiques mutualisés, les professeurs référents souhaitent une convocation sans frais dans leur établissement.

Actions académiques mutualisées

Cahier des charges

A - Objectifs

Ces actions ont pour objectif

- de proposer aux académies, en relation avec l'IGEN, des thèmes de travail communs dans le cadre du développement des usages et de la généralisation de l'intégration des TICE. Ces thèmes peuvent se dérouler sur une ou plusieurs années.

- de permettre de mieux faire connaître les travaux académiques

Elles doivent conduire à la production au delà des scénarios pédagogiques, de travaux de réflexions pédagogiques et de synthèses sur les plus value pour les apprentissages qui doivent pouvoir donner lieu à des publications accessibles aux non spécialistes dans le cadre d'une généralisation des usages.

B - Organisation

1. Le groupe de travail national

Le professeur référent est à la croisée du groupe de travail académique auquel il appartient et du groupe de travail national.

Le groupe de travail national est constitué :

- des professeurs référents des groupes académiques
- de représentant de la SD-TICE, chef du projet AAM
- du référent TICE de l'Inspection générale de la discipline
- d'un correspondant de la DGESCO en fonction des thèmes.

Le groupe travaille sur les projets académiques retenus suite à l'appel à propositions lancé par la SD TICE.

Les travaux des groupes académiques alimentent les réflexions du groupe de travail national, dont la synthèse fera l'objet de publication sur Educnet ou lors de séminaires de travail.

Chaque académie sera associée avec une ou deux autres de façon à permettre de réels travaux mutualisés sur des thèmes communs.

2. Le groupe de travail académique

Le groupe de travail académique est constitué de plusieurs enseignants dont le professeur référent et l'interlocuteur académique si ce sont deux enseignants distincts. Ce groupe, sous la responsabilité d'un IA-IPR et/ou un IEN-ET ou IEN-EG organise son travail en relation avec le projet retenu.

Le professeur référent est chargé de communiquer en continu sur l'avancement des travaux menés dans son académie à l'ensemble du groupe national via une liste de travail spécifique. Il s'agira d'échanger sur des documents de travail pour établir une réelle mutualisation des compétences et des idées autour d'exemples d'usages concrets expérimentés dans les groupes académiques.

3. Articulation avec le réseau d'interlocuteurs académiques TICE et discipline

Les professeurs référents pourront être amenés à intervenir lors de la réunion nationale des interlocuteurs académiques.

Le chef de projet (SD TICE) assure la communication régulière des travaux auprès du réseau des interlocuteurs académiques et assure la diffusion des résultats des travaux

4. Réunions nationales

Une réunion en présentiel des enseignants référents est organisée si possible avant fin octobre. Il s'agit de préciser les pistes de travail et le calendrier de l'année des différentes réunions.

Les référents devront participer à des réunions à distance (2 ou 3) qui permettront de faire des points d'étape nécessaire, garants d'un travail en continu. Les modalités en seront exposées lors de la réunion en présentiel. Ces réunions font l'objet d'une information auprès des responsables des professeurs référents.

Ces réunions feront l'objet de comptes rendus dont une synthèse sera mise en ligne sur Educnet.

De son côté, le professeur référent communiquera l'avancée des travaux à l'inspecteur territorial responsable du groupe académique, au CTICE et au groupe académique.

C - Productions - Communication

Les productions sont mises en ligne sur les sites académiques avec un lien vers une page nationale « vitrine de la mutualisation » Cette page permet en retour d'accéder aux travaux académiques avec si possible une présentation spécifique commune au groupe de travail national.

Les productions feront si le sujet le permet l'objet d'une indexation sur Edubases. Chaque groupe définira des éléments du champ « description » afin de permettre un affichage dynamique de ces travaux.

Par ailleurs, le chef de projet SDTICE proposera une synthèse du travail de l'année faisant ressortir les éléments importants pour le développement es usages des TIC dans sa discipline

D - Bilan

En fin d'année scolaire, chaque enseignant référent fera parvenir au chef de projet SDTICE un bref bilan rappelant le projet défini lors de la réunion d'initialisation en répondant aux questions suivantes :

1- L'adresse des documents sur le site académique

2- Les remarques éventuelles sur l'intérêt ou les difficultés du travail mutualisé avec une autre académie.

Il s'agit d'aboutir à la publication de comptes rendus d'expérimentation et d'un document de synthèse